Paroisses d'Irigny et de Saint-Genis-Laval

Compte-rendu de l'Assemblée Paroissiale
Samedi 10 juin 2023

Chaque année l'équipe des prêtres et l'EAP propose aux personnes investies dans un groupe ou un mouvement lié à la paroisse ce temps de travail qu'est l'assemblée paroissiale. A quelle mission l'Esprit-Saint nous appelle-t-il ? Qu'est-ce que nous devons faire et quelle est la part du travail que moi, chrétien, je suis appelé à prendre ?

Suite à la lettre pastorale de l'évêque « Cap sur la mission », nous proposons de réfléchir à trois postures du disciple missionnaire : S'enraciner en Christ, vivre en Christ, et témoigner de lui.

Le samedi 10 juin dernier, une cinquantaine de personnes de se sont réunies en trois groupes de travail pour échanger sur la façon dont ces dimensions sont vécues dans notre vie paroissiale et à la manière dont nous pourrions les développer. Vous trouverez ci-dessous de compte-rendu des échanges ainsi que les réponses du père Vincent aux quelques questions qui lui sont parvenues.

Père Vincent GÉRARD, Père Thomas SAMSON
Magali BÉRAUD, Sophie GENTY, Juliette de MAS LATRIE, Gabriel LAROYENNE
- Les membres de l'E.A.P. -

Table des matières

I.RÉSUMÉ DES RÉFLEXIONS DE L'ASSEMBLÉE PAROISSIALE ET RÉPONSE 2
A.S'ENRACINER EN CHRIST 2
B. VIVRE EN CHRIST 2
C.TÉMOIGNER DU CHRIST 3
II.RÉPONSES DU PÈRE VINCENT AUX QUESTIONS DES PAROISSIENS 4
A.Quel est le rôle de l'EAP, de qui est-elle composée et comment ses membres sont-ils appelés ? 4
B.Où en est-on des projets immobiliers à Irigny ? 4
C.Où en est-on de la chapelle de Beaunant ? 4
D.Comment est pensée la répartition des célébrations de Noël et de Pâques ? 4
E.Quelle est la situation financière de nos deux paroisses ? 5
ANNEXE 1 - Rôle, composition et fonctionnement des EAP 6

I. RÉSUMÉ DES RÉFLEXIONS DE L'ASSEMBLÉE PAROISSIALE ET RÉPONSES

A. S'ENRACINER EN CHRIST

L'enracinement en Christ est essentiellement abordé sous trois aspects : l'intériorisation, la formation catéchétique et l'expérience de la communauté. Voilà un résumé des propositions :

Développer la prière et l'intériorité

- ➔ Groupe de prière charismatique
- ➔ Minute de silence ou temps de prière avant la Messe
- ➔ Groupe de *Lectio divina*

Développer les temps de formation et de réflexion

- ➔ Catéchisme pour adulte
- ➔ Relecture de vie et de l'actualité à la lumière de l'Esprit Saint
- ➔ Déployer les fraternités paroissiales sur l'ensemble de l'année
- ➔ Groupes de lecture et d'approfondissement de la bible ?

Développer le sens de la communauté, spécialement des liens intergénérationnels

- ➔ Liturgie des enfants intergénérationnelle
- ➔ Chorale des enfants

Bien sûr de belles choses sont déjà vécues dans ce domaine. Nous pouvons mentionner comme nouveauté les « Tables d'orientation » de la Cordée, réunissant des collégiens chez des couples accompagnateurs volontairement appelés parmi nos aînés. D'autre initiatives -discrètes mais bien réelles- voient le jour, comme la prière du chapelet chaque soir d'octobre à l'église de Saint-Genis-Laval ou le projet de soirées de prière et de louange. A noter qu'une formation transversale « En Église accompagner sur un chemin de foi » est proposée en octobre-novembre. Des initiatives semblent heureuses et simple à mettre en place ; ainsi nous pouvons demander aux animateurs des Messes dominicales de proposer un temps de prière et de chant avant le début des Messes. Nous pouvons aussi encourager ceux qui le souhaitent à se retrouver pour partager autour des textes bibliques, ne serait-ce que ceux de la liturgie du dimanche suivant. Que les intéressés se manifestent !

B. VIVRE EN CHRIST

Là encore, le sens de la communauté ressort très nettement, avec des propositions précises :

- Organiser des activités festives comme un loto paroissial ou un bal folk
  - ➔ *La proposition du bal folk est retenue et sera proposée à l'occasion de la soirée paroissiale de janvier*

- Renouveler la sortie des ainés avec le père Vincent
  - ➔ *La date est prise pour le 21 mars prochain à la Neylière, dans les Monts du lyonnais.*

- Projeter un film et engager une discussion
  - ➔ *L'avant-première du film l'abbé Pierre a été proposé largement en lien avec le CGR de Brignais. D'autres initiatives de ce genre pourraient venir, notamment autour du film « Sacerdoce. »*

- Se saluer entre paroissiens sur le marché et dans la vie publique
  - ➔ *Effectivement, c'est une question d'éducation... Il convient aussi de ne pas se formaliser ; il peut arriver de ne pas reconnaître des visages ou tout simplement d'être pris par le temps.*

- Reconduire les dimanches de la joie

➔ *La formule s'étant essoufflée faute de participants elle ne s'est pas poursuivie. Il est envisageable de proposer une initiative semblable, ne serait-ce que ponctuellement. Que les initiateurs du projet prennent contact avec la paroisse !*

- Organiser des conférences autour du thème du lien entre spiritualité et vie quotidienne (par exemple catéchisme social.)
  ➔ *Bien volontiers ; encore faut-il que des participants répondent présent aux diverses propositions de formation ! Il est aussi possible de mieux relayer des propositions diocésaines ou nationales.*

- Utiliser les célébrations de funérailles pour aller échanger et parler avec les présents qui ne sont pas ou peu proche de l'Église pour faire passer un message d'espoir.
  ➔ *Merci aux équipes funérailles qui assurent un beau service de consolation et d'annonce de l'Evangile. N'hésitez pas à vous renseigner pour rejoindre ces équipes !*

- Pour favoriser l'intégration et l'échange avec les nouveaux, informer et renseigner au maximum les équipes d'accueil sur les groupes existants dans la paroisse afin qu'ils puissent plus facilement orienter les nouveaux vers les bons groupes.
  ➔ *Merci aux équipes d'accueil qui se développent et se renouvellent ! Elles prennent une part importante de la mission de l'Église « Bienvenue dans la famille ! ». Les équipes de permanence disposent de l'annuaire paroissial et bien sûr du guide paroissial, qui est un outil précieux.*

C. TÉMOIGNER DU CHRIST

Témoigner de la présence active du Christ dans nos vies et dans le monde est un aspect essentiel de la vie de l'Église. Pour répondre à cette vocation dans le contexte qui est le nôtre, trois dimensions ressortent

- Une présence dans la vie locale
  Des initiatives liées aux fêtes locales sont à promouvoir, comme le 8 décembre ou la fête de la musique œcuménique à Saint-Genis-Laval. Des propositions pourraient voir le jour lors de la fête de l'Europe, d'Irigny et fête, des divers évènements sportifs.
  Être présents à la vie locale, c'est aussi se rendre accessible en créant des espaces pour inviter (Alerte Solidarité, SGDF, Alpha…)
  ➔ *Vos propositions de mise en œuvre sont les bienvenues !*
  Notez le lancement du parcours Alpha le 9 novembre. C'est un lieu important où notre paroisse se met au service pour accueillir les personnes plus éloignées de l'Église.

- Une proximité à la diversité
  Notre présence auprès des plus démunis est toujours à développer, notamment de la part des plus jeunes.
  La présence auprès des musulmans serait aussi à développer. Ce peut être par le développement de liens fraternels, institutionnels, ou par des initiatives comme les Missions Ismérie.
  ➔ *Dans les nouvelles propositions pour les jeunes, l'éducation au service est mieux intégrée. « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir » dit Jésus. Il n'y a pas d'âge pour en faire l'expérience !*

- Des action « ciblées »
  Notre présence sur le Net et sur les réseaux est à reconsidérer
  ➔ *Recherche webmaster et animateur réseaux désespérément… Avis !*
  Des paroissiens pourraient être formés au témoignage.
  Sensibiliser les paroissiens au sens de l'accueil.

II. RÉPONSES DU PÈRE VINCENT AUX QUESTIONS DES PAROISSIENS

A. Quel est le rôle de l'EAP, de qui est-elle composée et comment ses membres sont-ils appelés ?

L'organisation interne d'une paroisse et de ses instances n'est pas livré à l'arbitraire des curés successifs ou des paroissiens. Les « orientations pour la conduite des paroisses du diocèse de Lyon » posent un cadre assez clair, notamment s'agissant du rôle, de la composition et du fonctionnement des EAP. Vous trouverez ce document en annexe.

Notre EAP a évolué dans le temps, par exemple dans le nombre de membres, la durée de leurs missions ou les sujets abordés pour correspondre au mieux à ce qu'elle doit être. Actuellement, en plus du curé et du vicaire, notre EAP est composée de Sophie GENTY, Juliette de MAS LATRIE, Gabriel LAROYENNE, ainsi que de Magali BERAUD, assistante paroissiale. Les coordonnées des membres de l'EAP sont disponibles en deuxième page du guide paroissial. N'hésitez pas à les joindre pour partager vos propositions et vos réflexions sur la vie de la paroisse !

B. Où en est-on des projets immobiliers à Irigny ?

La réfection des salles Saint-André, attenantes à l'église du même nom, est prévue et doit avoir lieu dans les prochains mois (nous l'espérons !). Un permis de construire a été déposé par l'Association Immobilière Irignoise, propriétaire des lieux. Le montant des travaux est estimé à 300.000 € environ. Nous sommes actuellement en lien avec le diocèse pour affiner les modalités de financement.

Les plan précis (dits « plans d'exécution ») ne sont pas encore réalisés. Lorsque les modalités de financement seront arrêtées, il est prévu une rencontre ouverte à tous pour informer plus précisément sur le projet. Des panneaux présentant les plans seront aussi affichés à l'entrée de l'église. Par ailleurs, nous réfléchissons aux solutions temporaires à mettre en place durant les travaux, notamment pour l'accueil du secrétariat paroissial.

Par ailleurs, l'église Saint Pie X, propriété du diocèse, doit être cédée dans les prochaines années. Cette vente permettra notamment de financer les travaux autour de l'église Saint-André. Le diocèse s'était engagé à un préavis de deux ans pour que les locaux du rez-de-chaussée, occupés par la crèche municipale, soit libérés. Ce préavis a été adressé cet été à la commune d'Irigny.

C. Où en est-on de la chapelle de Beaunant ?

La chapelle de Beaunant est fermée depuis décembre 2021 en raison de problèmes de structure. Le fronton de la façade principale (la partie en brique) a bougé de 30 centimètres environ et le clocher d'une dizaine de centimètres. En plus de cela, il serait souhaitable d'envisager une rénovation intérieure, notamment des fresques. Le montant global des travaux est estimé à 1,4 millions d'euros. La Mairie de Saint-Genis-Laval, propriétaire du bâtiment, a consacré cette année 100.000 € pour assurer des travaux urgents d'étanchéité. Nous espérons qu'un budget permettant la réfection du fronton sera voté pour 2024 mais le budget municipal ne pourra pas supporter l'ensemble des travaux. L'association paroissiale des amis de la chapelle de Beaunant se mobilise aux côtés de la Mairie pour faire avancer ce chantier, en particulier par la recherche de fonds. Si vous souhaitez prendre part au projet, n'hésitez pas à contacter l'association : amischapellebeaunant@gmail.com

D. Comment est pensée la répartition des célébrations de Noël et de Pâques ?

Les lieux et horaires des célébrations sont fixées selon plusieurs paramètres comme l'affluence potentielle, la disponibilité des célébrants ou des personnes animant la liturgie. Il y a aussi un critère de « vision pastorale », qui nous conduit par exemple à célébrer une Messe de rentrée unique à Irigny ou une fête paroissiale commune à Saint-Genis en fin d'année. Au long de l'année, nous proposons quatre Messes dominicales. Chacun ayant ses habitudes, le risque serait de développer quatre communautés différentes. Les célébrations qui permettent de nous rassembler tous, notamment lors des fêtes comme Pâques sont donc à favoriser.

J'imagine que la question porte particulièrement sur les célébrations de Noël et de Pâques à Irigny.

S'agissant de Noël, la question se pose de solliciter la Mairie pour célébrer à La Pastorale, disposant d'une plus grande capacité d'accueil et nous permettant d'être moins à l'étroit. Il est aussi vrai que l'église reste le lieu privilégié pour la célébration de la Messe et que l'organisation à la Pastorale est assez lourde et souvent portée par les mêmes personnes.
En 2021, en raison des mesures sanitaires, nous avons célébré deux Messes à l'église Saint-André mais la seconde avait une affluence très réduite. Avec l'EAP et les animateurs de la liturgie nous avons décidé l'an dernier de célébrer une Messe unique à l'église. L'église était bien pleine mais cela tenait. Nous pensons reprendre ce modèle pour cette année 2023.
S'agissant de Pâques, le vendredi saint et la vigile pascale sont communes et ont lieu à Saint-Genis-Laval. Outre l'assemblée réduite que je constatais lorsque je célébrais des vigiles pascales à Irigny, outre le fait que le Père Thomas sera seul l'an prochain pour assurer (je serai à Vernaison), il est heureux que notre communauté puisse se retrouver pour vivre ensemble ce sommet de l'année liturgique. Il est vrai que ces célébrations communes ont lieu à Saint-Genis-Laval et n'alternent pas avec Irigny. Là encore, ce choix est fait de manière assez pragmatique en tenant compte de l'affluence et de la capacité de nos édifices.

E. Quelle est la situation financière de nos deux paroisses ?

Vous trouverez ci-dessous un tableau résumant les charges et les recettes de l'année 2022. La situation financière de nos paroisses est saine et le bénéfice dégagé est mis de côté en vue de grands investissements futurs, notamment dans les bâtiments.

CHARGES (en K€)		**PRODUITS** (en K€)	
Achats divers	102	Quêtes	141
Irigny	*21*	*Irigny*	*29*
St Genis Laval	*81*	*St Genis Laval*	*112*
Impôts et taxes	7	Casuel *et dons divers	74
Irigny	*7*	*Irigny*	*33*
St Genis Laval	*0*	*St Genis Laval*	*41*
Salaires et charges sociales	18	Intérêts	7
Irigny	*0*	*Irigny*	*3*
St Genis Laval	*18*	*St Genis Laval*	*4*
Contribution diocésaine	35	Produits exceptionnels	0
Irigny	*9*	*Irigny*	*0*
St Genis Laval	*26*	*St Genis Laval*	*0*
Charges exceptionnelles	0		
Irigny	*0*		
St Genis Laval	*0*		
Résultat (bénéfice)	60		
Irigny	*29*		
St Genis Laval	*31*		
TOTAL	222	TOTAL	222

** (dons à l'occasion de baptêmes, mariages, funérailles)*

Ces chiffres ne prennent pas en compte les activités des associations liées à la paroisse comme les associations immobilières, Anima (qui prend en charge l'accueil des familles réfugiées), l'AEDCP (magazine paroissial) et d'autres encore. Ils ne prennent pas non plus en compte la collecte du denier de l'Église.

ANNEXE 1 - Rôle, composition et fonctionnement des EAP

D'après les « Orientations pour la conduite des paroisses du diocèse de Lyon 2014 III D 2.4 »

3.1 L'équipe d'animation paroissiale (EAP)
Pour aider le curé dans le gouvernement de la paroisse (canon 519), il sera institué, dans toutes les paroisses du diocèse de Lyon, une équipe d'animation paroissiale (EAP), qui sera placée sous la responsabilité du curé.

3.1.1 – Rôle :
Entre autres aspects:
- elle conduit les projets pastoraux et en informe le conseil pastoral de paroisse ;
- elle met en œuvre une pastorale de proximité, veillant à ce que l'Eglise soit présente au plus près de la vie des hommes et des femmes d'aujourd'hui. Elle favorise, le cas échéant, la prise en compte ou la création d'unités d'animation plus petites ou de relais locaux ;
- elle s'assure que des réponses sont données aux demandes (baptêmes, mariages, funérailles, service des personnes malades...), que sont perçus les appels des personnes démunies ou isolées...
- elle soutient les équipes qui prennent en charge tel ou tel aspect de la vie des communautés (catéchèse, pastorale des jeunes, liturgie, solidarité...) ;
- elle accueille les initiatives et en discerne les enjeux ;
- elle veille à la mise en œuvre des orientations diocésaines.

3.1.2 – Composition :
L'équipe est composée d'un nombre restreint de membres : trois à huit en plus du curé, choisis en fonction de leur sens de l'Eglise et de leur capacité à exercer des responsabilités, à susciter le dialogue et à collaborer avec d'autres.

Les membres de droit sont :
- le curé
- le (ou les) vicaire(s)

Quand leur lettre de mission le prévoit, ou sur invitation du curé, le prêtre auxiliaire, le diacre, le (ou la) LeME sont également membres de l'EAP.
Les autres membres sont appelés par le curé après consultation des membres de droit. La durée de leur mandat est de trois ans, renouvelable une fois. Une lettre d'envoi, rédigée par le curé, précise leur tâche. Un envoi liturgique pourra utilement être célébré avec la communauté paroissiale.
En cas de changement de curé, l'équipe d'animation paroissiale cesse ses fonctions. Le nouveau curé a la possibilité de maintenir l'EAP en place quelque temps, avant de procéder à son renouvellement partiel ou total, ou à sa reconduction.

3.1.3 – Fonctionnement :
Les réunions de l'équipe sont fréquentes (au moins une fois par mois).
Le curé établi l'ordre du jour en tenant compte des suggestions qui lui sont faites ; il préside les réunions. Un membre désigné rédige un compte rendu de chaque séance pour conservation et archivage.
Une fois par an, l'EAP rencontre les membres du conseil paroissial pour les affaires économiques. Elle peut également avoir un "invité permanent" : le trésorier de la paroisse ou un membre du CPAE. Les sujets sont librement débattus selon l'ordre du jour. L'EAP a voix consultative. Après avis de l'équipe, le curé prend les décisions nécessaires.